

Rapport de la section de Montréal

Mot du président – Hiver 2011



Depuis 1963, votre association continue de travailler à relever les défis touchant la défense des intérêts des retraités fédéraux et à protéger leurs prestations et leurs régimes d'assurance-santé et dentaire. L'association qui comptait seulement quelques milliers de membres à ses débuts, en dénombre plus de 175,000 aujourd'hui. Encore que les défis soient demeurés similaires depuis 1963, nous pouvons constater que nous fonctionnons depuis quelques années dans un contexte différent, autant sur le plan politique que sur la scène économique.

En effet, les régimes de retraite sont de plus en plus interpellés par les différents gouvernements et milieux d'affaires dans le but annoncé de modifier leur financement et par conséquent, leur fonctionnement et le versement des prestations qui seront versés aux retraités. Fréquemment, des questions sont soulevées par les membres à ce sujet. Votre section prend le temps de renseigner le bureau national afin de les tenir informés et ainsi influencer leur analyse et leurs actions de représentation. Notre intention est de vous tenir au courant des écrits sur ce sujet dans la livraison des prochains bulletins EN GARDE.

Par ailleurs, la récente vague de départs à la retraite a modifié sensiblement le portrait démographique des retraités. Les nouveaux retraités ont des attentes différentes envers leur association, notamment au chapitre des interventions souhaitées auprès des autorités gouvernementales, ou encore plus simplement, dans le fonctionnement de leur association. Par exemple, les nouveaux membres favorisent ouvertement la correspondance électronique alors que les plus anciens préfèrent la communication par papier. Cette situation nous oblige à revoir nos façons de travailler avec vous et à apporter des ajustements. Au conseil d'administration de votre section, ces questions sont débattues afin de décider des ajustements à apporter dans la livraison du service aux membres.

Dans ce bulletin, vous trouverez des articles sur la campagne de recrutement mené auprès des membres n'ayant pas renouvelé leur adhésion, sur le rendement de notre régime des pensions, sur le Gala de reconnaissance mené par la Table des Aînés de Lanaudière sur la mise en œuvre de comités nationaux de l'ANRF et un rappel pour le poste de traducteur de notre site Internet. *BONNE LECTURE*

Jacques Lambert
lambert.jac@videotron.ca

L'Association nationale des retraités fédéraux, Section Montréal, est un organisme à but non lucratif, fondé en 1966.

Conseil d'administration

Président

Jacques Lambert

1^{re} vice-président

Jocelyne Wiseman

2^e vice-président

Robert Richard

Secrétaire du Conseil

Arlette Dion

Trésorier

Michel Demers

Administrateurs

Denis Brunette
Camille de Varennes
Pierre Drolet
Nicole Fournier
Loreta Giannetti
Daniel Morin
Raynald Turgeon
Vacant

Président sortant

Aucun

Rédaction

Loreta Giannetti
Jacques Lambert
Robert Richard
Raynald Turgeon
Paul H. Vanasse

Le bureau est ouvert du lundi au vendredi de 10 h à 14 h.

1940, boul. Henri-Bourassa Est,
bureau 300, Montréal H2B 1S1
Tél.: (514) 381-8824

Adresse courriel et Web:

anrf-fsna@cadre.qc.ca

www.anrf-fsna.qc.ca

Hiver 2011

Campagne de recrutement auprès des membres n'ayant pas renouvelé leur adhésion



Le Bureau national se prépare à envoyer des lettres à tous les membres du pays qui n'ont pas renouvelé leur adhésion au cours des deux dernières années afin de les inciter à rétablir leur inscription.

Dans cette lettre, sous la forme d'un mini sondage, nous leur demanderons d'indiquer pourquoi ils n'ont pas renouvelé leur adhésion. Cette lettre, sous la signature du président national, Hélian Lizotte sera envoyée à environ 3,400 membres. Pour faciliter leur réintégration, les retraités qui choisiront de réintégrer nos rangs pour l'année 2012 n'auront pas à payer de cotisation pour la balance de l'année 2011.

Comme vous le constaterez, ces campagnes sont menées périodiquement auprès des membres qui n'ont pas renouvelé leur adhésion par chèque. L'adhésion à la source est une façon simple de maintenir à jour son adhésion. Ainsi, nous n'avons pas à procéder à de telles relances auprès des membres, sauf s'ils nous ont indiqué un choix différent. Nous vous tiendrons au courant des résultats de cette campagne dans les prochains bulletins.

RENDEMENT DE NOTRE RÉGIME DE PENSIONS RAPPORT ANNUEL DE L'INVESTISSEMENT PSP

L'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public est une société de la Couronne canadienne constituée pour investir les sommes qui lui sont transférées par le gouvernement du Canada pour gérer entre autres, nos régimes de pensions. Le rapport annuel de l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public (*Investissements PSP*) est désormais accessible en ligne à l'adresse suivante :

www.investpsp.ca/fr/rapports-financiers.asp.

En bref, Investissements PSP a connu un autre rendement robuste au cours de l'exercice prenant fin le 31 mars 2011, avec un taux de rendement de 14,5 %. Ce rendement global robuste est principalement attribuable aux résultats solides des portefeuilles d'actions des marchés publics, du portefeuille de placements privés et du portefeuille de placements immobiliers.

TABLE DES ÂÎNÉES ET ÂÎNÉS DE LANAUDIÈRE (TAL)



Sur la photo nous reconnaissons le président de la table Michel Haguette le membre de l'ANRF qui a été honoré Julien Tremblay, le trésorier de la table des aînés et aussi délégué de l'ANRF, Claude Durand, le président de la section de Montréal Jacques Lambert et le délégué de l'ANRF, région Lanaudière, Jean-Guy Léger.

Le président de la Table des aînées et aînés de Lanaudière, monsieur Michel Haguette a organisé le 11 octobre 2011 une journée de reconnaissance de sa région pour les aînés bénévoles au Château Joliette.

Le thème de ce 8^e Gala régional s'intitulait « *L'automne de la vie* », saison de la vie qui offre ses plus belles couleurs. Comme le dépeignait le président de la TAL, monsieur Michel Haguette, les personnes qui atteignent un âge avancé ont trois manières différentes de réagir:

1. *Il en est qui n'acceptent pas de vieillir et qui tombent dans l'amertume.*
2. *D'autres essaient de se duper et de duper leurs proches en laissant croire qu'elles sont encore jeunes, comme si vieillir était un sujet de honte!*
3. *Enfin, il y a celles qui acceptent les récompenses de leurs années d'expérience, et s'en réjouissent.*

Pour beaucoup de personnes, ce sont leurs derniers jours qui se prouvent les plus fructueux. Michel-Ange entreprit ses travaux d'architecture et de peinture à la Basilique

Saint-Pierre de Rome à l'âge de 66 ans et les poursuivit jusqu'à sa mort, à l'âge de 89 ans. Titien peignit son chef-d'œuvre le plus célèbre alors qu'il avait 85 ans, tandis que Goethe acheva Faust à l'âge de 81 ans.

Un conférencier de marque, monsieur Marcel Tessier, historien émérite et réputé, nous a entretenu durant deux heures sur l'importance de l'enseignement de l'histoire. En effet, il a insisté sur l'importance de savoir d'où l'on vient, car si on ne le sait pas et que si on ne connaît pas nos racines, on ne peut pas s'identifier comme quelqu'un, comme un personnage ou comme un peuple. À 76 ans, Marcel Tessier ne semble pas prêt à prendre sa retraite de sitôt. À preuve, son agenda est toujours bien garni, malgré son âge.

Au cours de ce 8^e Gala, il y a eu une remise de certificat de reconnaissance pour les bénévoles de la région de Lanaudière qui se sont dévoués au cours des années.



Le membre de l'ANRF qui a reçu des hommages, monsieur Julien Tremblay, présente une feuille de route très impressionnante. Il accuse quarante années de bénévolat au sein de vingt-six organisations différentes touchant les familles, les jeunes étudiants, les personnes âgées, les travailleurs, les citoyens, les amateurs d'activités de plein air, le mouvement corporatif, le monde funéraire et religieux, le domaine de la santé et, particulièrement, les personnes malades physiquement ou intellectuellement. Il est gestionnaire d'organisme qui s'occupe de loger adéquatement les personnes handicapées intellectuellement et siège sur différent conseil d'administration.

Ce grand homme croit fermement que le bénévolat incite à l'action, invite au partage et favorise l'épanouissement personnel. Félicitations monsieur Tremblay et puissiez-vous continuer dans l'action entreprise?

COMITÉS NATIONAUX DE L'ANRF

Le 13 septembre 2011, un *Comité des cotisations* a été autorisé par le conseil national d'administration (CNA). Ce comité se penchera sur le barème des cotisations et également sur l'allocation des fonds provenant des cotisations perçues, autant sur le plan national qu'au niveau des sections. Les membres sélectionnés dans les différentes régions du pays devront avoir de solides connaissances en matière de finances et une certaine familiarité avec le financement des sections de l'ANRF.

Également, lors de la réunion du CNA des 12 et 13 septembre 2011, un *Comité spécial sur les règlements généraux* a été mis sur pied afin de donner une suite à la résolution adoptée en 2010 voulant qu'un tel comité soit établi lors de l'entrée en vigueur de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*.

Le président de votre section, Jacques Lambert, a été sélectionné pour participer aux travaux de ce comité national. Des rapports périodiques sur l'avancement des travaux de ces deux comités vous seront fournis dans les prochains bulletins.

RAPPEL – RAPPEL - RAPPEL TRADUCTEUR BÉNÉVOLE DE NOTRE SITE WEB

Dans le but de rendre des services équivalents à la communauté des membres anglophones de l'Association nationale des retraités fédéraux, la section Montréal est toujours à la recherche d'un traducteur/traductrice bénévole pour la traduction de son site Internet qui est actuellement publié en français seulement. Les compétences usuelles en traduction du français à l'anglais sont requises que vous ayez exercé ce métier ou non.

Le travail bénévole comportera un plus grand investissement de temps au début mais consistera, par la suite, à en assurer le maintien avec des traductions sur les nouvelles et actualités récentes qui concernent les membres, ce qui représente environ de deux à cinq heures de travail par mois.

Vous pouvez nous contacter au bureau ou à notre adresse internet à :

<http://www.anrf-fsna.qc.ca/pdf/traducteur.pdf>

MEILLEURS VŒUX DES FÊTES DE NOËL ET DU NOUVEL AN



Votre équipe vous a servi avec beaucoup de plaisir et d'enthousiasme tout au long de cette année. Nous vous offrons ainsi qu'à votre famille nos meilleurs vœux pour la période des Fêtes et pour l'année 2012.

**Que la magie de Noël
Vous apporte joie et gaieté
Dans vos foyers.
Qu'elle soit le prélude
D'une nouvelle année
Remplie de bonheur, de paix
Et de sérénité pour vous
Et pour ceux qui vous sont proches.**

**Joyeux Noël
Bonne Année**